

**Commission BATIMENTS COMMUNAUX - LOGEMENTS**

**Réunion de travail du vendredi 6 novembre 2020 – 20h30**

**Séance n° 2**

**Membres présents :** Bruno LESSAULT, maire , Catherine GUILLAUMIN, Maryvonne BOUQUIN, Thierry DUJON, Jean-Yves GAPIN, Pascal FILLON

**Objet :** Maître d'œuvre – Retrait ralentisseurs – Panneaux solaires.

La commission s'est réunie afin de préparer la séance du conseil du 13 novembre.

**1. Retrait des ralentisseurs : coussins lyonnais**

- Les ralentisseurs provoquent des nuisances importantes aux riverains.
- La vitesse (30 km/h) n'est pas réellement respectée.
- Leur retrait est envisagé. Le maire présente les devis (11 502.13 € pour Eurovia, 7 500 € pour la Setec, 15 176 € pour la Colas).
- Leur remplacement par des chicanes est à l'étude.
- Les membres de la commission proposent de faire des tests avec les chicanes, de faire des plans en tenant compte des portails, portillons, entrées d'habitations.
- Un membre ajoute le délai entre le retrait des ralentisseurs et l'installation du nouveau dispositif qui devra être le plus court possible afin d'éviter tout accident.

**2. Choix d'un maître d'œuvre pour les travaux de l'école**

- Les 2 devis pour le choix d'un maître d'œuvre sont présentés aux membres de la commission.
- L'un est de 15 540 € et l'autre de 22 000 €.
- Les maîtres d'œuvre ne s'opposent pas au souhait de la commission de confier le chantier aux artisans locaux.
- Un membre de la commission va faire des démarches afin de prendre des renseignements sur les dossiers déjà suivis.
- Il demande si la subvention pour les travaux estimée à 70 % s'appliquera sur la prestation du maître d'œuvre aussi ?
- Renseignement sera pris et évoqué lors du conseil municipal.

**3. Travaux de l'église**

- Après une visite à l'église, un membre de la commission a constaté des infiltrations d'eau à la sacristie et au niveau de la voûte du chœur.
- Deux entreprises se sont déplacées pour établir un devis : toiture de la sacristie et nettoyage de la gouttière.
- Un autre membre de la commission suggère un 3e devis ; il va contacter un jeune artisan.

**4. Panneaux photovoltaïques**

- Le maire a été contacté récemment par plusieurs concepteurs de panneaux photovoltaïques qui se sont présentés spontanément pour un projet sur l'ancienne déchetterie.
- Il présente ce projet qui pourrait être envisagé sur les terres communales d'une surface approximative de 60 ha, actuellement louées à un exploitant agricole très proche de la retraite.
- Les retombées financières pour la commune seraient importantes.
- 3 concepteurs ont déposé leur projet chiffré.
- La durée de vie des panneaux est annoncée pour 40 ans.
- Un membre de la commission évoque le devenir des déchets après démantèlement.

**5. Sécurité sur les matériels.**

- Les travaux de sécurité concernant les arceaux et la fourche du tracteur ont été effectués.

**6. Maison des associations**

- Face à l'état de délabrement de 3 portes de la maison des associations, celles-ci ont été remplacées par 3 portes en PVC d'un montant de 200 € l'une. Les travaux ont été effectués par les deux adjoints techniques de la commune : Alexandre et Sébastien.